

# Mon environnement

## Mon Université

- Un environnement international : première université de France en nombre d'étudiants étrangers avec plus de 5.000 étudiants internationaux venant de 164 Pays
- Égalité des chances : la seule Université d'état des Alpes-Maritimes, pluridisciplinaire depuis 1965
- Histoire et modernité : puisant les racines de sa création en 1639, à la pointe de la haute technologie avec son Campus à Sophia Antipolis.
- Une université de taille : plus de 25.000 étudiants et 1.200 enseignants-chercheurs



## Je contacte l'IAE

Tél. : +33 (0)4 92 00 11 40  
E-mail : mmeyer@unice.fr

## J'écris à l'IAE

IAE NICE  
Campus Saint-Jean d'Angély  
24, avenue des Diables Bleus  
F-06357 NICE cedex 4

## Je vais à l'IAE

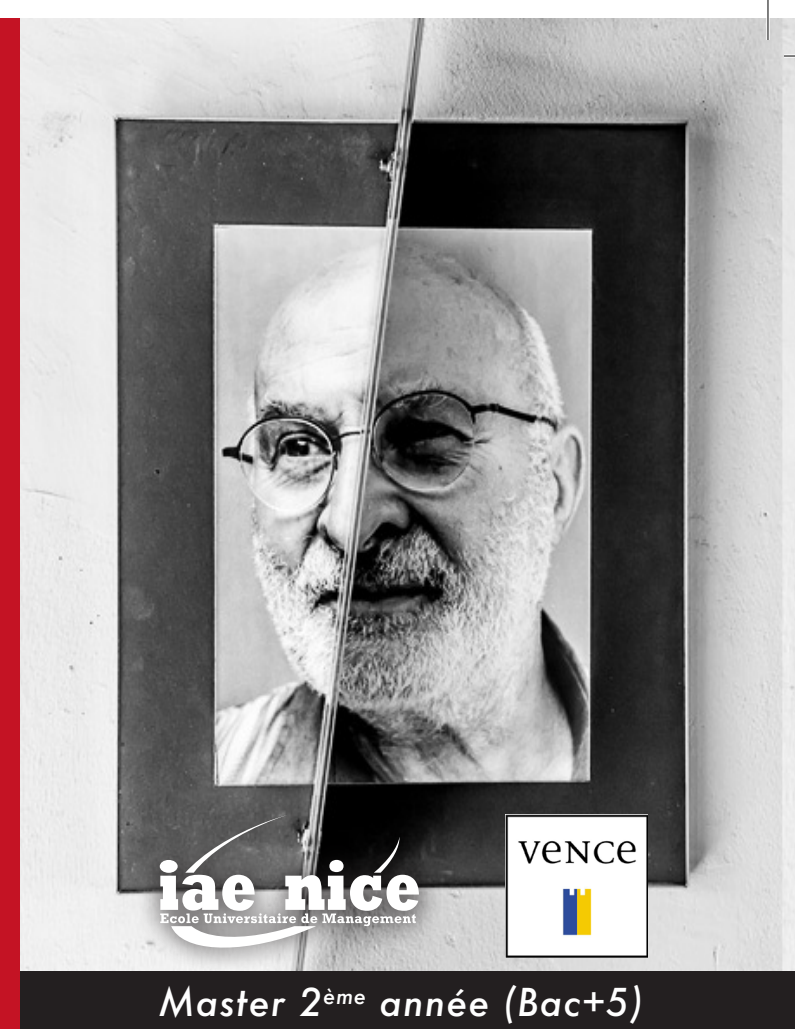
rue du 22<sup>e</sup> B.C.A.  
2<sup>e</sup> étage, bureau #2A02  
Tramway : arrêt Vauban  
Train : station Riquier  
Bus #20, #27 : arrêt Saint-Jean d'Angély  
Vélo-Bleu

## Mon École

- Depuis 1966 la référence universitaire pour la formation dans les domaines de l'expertise-comptable et de la finance, du management et de la direction d'entreprise.
- Une situation géographique stratégique, grâce au deuxième aéroport international de France et à la proximité de Monaco, de l'Italie et de Sophia Antipolis (la "French Silicon Valley")
- 1.200 étudiants, dont 470 étrangers, et un corps enseignant international
- Des formations hautement professionnalisantes : plus de 100 intervenants professionnels et des stages obligatoires dans tous les cursus.



iae.unice.fr



Master 2<sup>ème</sup> année (Bac+5)

# M2 MATC

Management de l'Art  
et du Tourisme Culturel

## Devenir manager dans le domaine de l'art



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



Tous droits réservés - IAE NICE 2017. Crédit photos : Fotolia et DSD UNS.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.  
Elles vous sont communiquées à titre indicatif.

## Présentation

La formation MATC est la rencontre entre le Management, les Arts et le tourisme culturel, et a pour objectif principal de former aux fondamentaux du management et de donner des cours de haut niveau dans les domaines de l'Art et du Tourisme culturel. C'est une formation unique qui se rapproche des professionnels de ce métier puisqu'une grande majorité des cours est donnée au cœur même de Vence, « Cité des Arts ».

Elle permet donc :

- l'obtention d'une double compétence et s'adresse à des étudiants passionnés par l'art et la culture.
- l'apprentissage des méthodes et techniques de gestion des entreprises culturelles;
- l'acquisition d'aptitudes managériales indispensables à l'exercice de métiers tels que responsable du patrimoine culturel, responsable marketing d'une galerie d'art.

### Compétences

- Coordonner l'activité d'une équipe ou diriger une structure ; gérer un budget ; organiser des événements culturels ;
- Définir un projet muséographique (événement, exposition, acquisition, ...) et concevoir les actions de présentation et de valorisation du patrimoine et des collections, organiser et contrôler des transports d'œuvres d'art et leur conformité administrative et contractuelle, ... ;
- Recenser le patrimoine, les collections et contrôler le mouvement des œuvres (inventaire, entrées, sorties, ...) mais aussi rechercher et acquérir de nouvelles œuvres, pièces, objets de collections (achat, don, legs, prêt ...);
- Contrôler l'état de conservation des éléments du patrimoine, des collections et déterminer des actions de restauration, reconstitution, ...;
- Suivre et mettre à jour l'information culturelle, réglementaire, professionnelle;
- Développer et promouvoir le tourisme d'une région, notamment en valorisant son patrimoine culturel et artistique;

### Vers les métiers de l'entreprise

Types d'emplois accessibles : Gestionnaire de galeries d'art et de musées ; Manager et médiateur culturel ; régisseur d'œuvres d'art ; Chef de projet en valorisation du patrimoine culturel et naturel ; chargé de mission tourisme ;

## Contenu de la formation

### Premier Semestre

Code	Cours	ECTS	Hrs
GMMATC11	Stratégie, acteurs et enjeux de l'entreprise culturelle	2	20
GMMATC12	Politiques et actions liées au patrimoine	2	20
GMMATC21	Fondamentaux du marketing	2	20
GMMATC22	Tourisme culturel et actions publiques	2	20
GMMATC23	Marketing des services	2	20
GMMATC71	Gestion d'une exposition, d'une collection muséale	3	20
GMMATC72	Sociologie et étude des publics dans l'art et le tourisme culturel	3	20
GMMATC41	Histoire de l'Art	4	30
GMMATC42	Arts et patrimoine	2	20
GMMATC51	Vente et négociation internationale dans l'art	2	20
GMMATC52	Communication externe événementielle autour du MATC	2	20
GMMATC61	Gestion des Ressources Humaines	2	20
GMMATC62	Management des équipes	2	20

### Second Semestre

Code	Cours	ECTS	Hrs
GMMATC31	Comptabilité de gestion	2	20
GMMATC34	Droit des affaires	1	10
GMMATC35	Droit de la propriété intellectuelle	1	10
GMMATC33	Fiscalité liée à l'activité	2	20
GMMATC81	Management de projets	2	20
GMMATC82	Logistique	2	20
GMMATC90	Business English	4	40
GMMATC93	Séminaires	2	20
GMMATC01	Stage d'une durée de 4 mois minimum	14	60

TOTAL HEURES DE COURS

490

## Admission

### Je postule

#### Phase d'admissibilité

Mon dossier est évalué sur la base des trois critères cumulatifs suivant :

- **Pré-requis nécessaires pour suivre la formation** : être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 ou d'un titre jugé équivalent (240 ECTS ou 120 US credits)
- **Mérite académique**
- **Projet professionnel**

Phase d'admission : je passe un entretien oral avec le jury

### Combien ça me coûte

En fonction de ma situation, j'aurai à régler :

- **droits nationaux** : il s'agit des taxes fixées par le MENESR (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Tous les étudiants doivent régler les droits nationaux. Le montant exact de ces droits est communiqué par le ministère (et publié sur le site) mi-juillet.
- **cotisation de Sécurité Sociale** : elle est due par les étudiants français ou étrangers (hors UE) qui, au 1er octobre, ont moins de 28 ans. Sont exonérés : les étudiants de l'Union Européenne ayant une couverture dans leur pays d'origine, les membres des foyers SNCF, les étudiants travaillant au moins 96 heures par mois et tous les étudiants qui, au 1er octobre, ont plus de 28 ans.
- **cotisation Culture et Sport** : cette cotisation est facultative (montant : 30 euros). Elle donne accès à toutes les installations sportives de l'Université et à des réductions concernant les activités culturelles.
- **droits spécifiques** : le montant des droits spécifiques dépend de votre régime d'inscription.

**Si je suis en « formation initiale »** : la quasi-totalité de mes frais de scolarité est prise en charge par l'Etat. Je paye les droits nationaux et la cotisation à la sécurité sociale

**Si je suis en « formation permanente »** : l'Etat prend en charge une partie de mes frais de scolarité. Le reste est à ma charge

**Si je suis en « formation continue »** : l'Etat prend en charge une partie de mes frais de scolarité et le reste est pris en charge par un organisme financeur et/ou mon employeur.